

FACTURE

foussier.fr

Tél. : 02 50 821 821 | Fax : 02 50 821 822

BOUCHARD BENOIT
BLANAT

Siège - Centre logistique :
ZA. du Monné - Rue du Châtelet - 72705 Allonnes Cedex

46500 ROCAMADOUR

Tel Client :

Fax Client :

Votre dossier est suivi par Dante AGNONA

P.O.: DAO DAO DAO T 02 50 821 821 F 05 62 14 02 16

Cde init:

N° CLIENT		N° COMMANDE		MODE DE RÉGLEMENT					PIÈCE N°		
67/213807				CARTE BLEUE					F24120002717		
MODE DE LIVRAISON				VOTRE RÉFÉRENCE					DATE		
ENLEVEMENT CHANTIER									05/07/24		
DÉSIGNATION		RÉF. ARTICLE		QUANTITÉ	U.V.		%	PRIX NET UNIT.	MONTANT H.T.	TTC	
COF FORET MET HSS TAIL MEULE TECHPRO X19		351937		1	P			39.00	39.00		
SERRE-JOINT SERRAGE RAPIDE 600MM TECHPRO		394901		2	P			37.86	75.72		
Dont Eco contribution				2			0.02	0.02	0.04	1	
SERRE-JOINT SERRAGE RAPIDE 450MM TECHPRO		394894		2	P			32.10	64.20		
Dont Eco contribution				2			0.01	0.01	0.02	1	
Retrouvez vos conditions tarifaires directement sur www.foussier.fr											
CARTE BANCAIRE A0000000421010 CB LE 05/07/24 A 10:11:54 FOUSSIER 31200 TOULOUSE 2492030 30002 3296813400015/ #####8421 BD4EF524AA93953B 001 000004 29 C @ NO AUTO: 245366 MONTANT: 214,70 EUR DEBIT TICKET CLIENT A CONSERVER											
MONTANT H.T.		PORT		TAUX T.V.A.		MONTANT T.V.A.		EXONÉRÉS		NET À PAYER	
178.92EUR		EUR		20.00		35.78EUR				214.70EUR	

** DONT ECO-CONTRIBUTION : 0.06 HT **

CARTE BANCAIRE

A0000000421010

CB

LE 05/07/24 A 10:11:54

FOUSSIER

31200

TOULOUSE

2492030

30002

3296813400015/

#####8421

BD4EF524AA93953B

001 000004 29

C @

NO AUTO: 245366

MONTANT:

214,70 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Reste à régler:

Nom client:

Signature client:

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° CLIENT
FACTURE N°
DATE

213807
F24120002717
05/07/24

En application de la Loi N° 80-335 du 12 mai 1980, le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix. (Voir nos conditions générales de VENTES AU VERSO).

Escompte : en cas d'escompte pour paiement anticipé par rapport à la date d'échéance, celui-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable. Le montant de la TVA déductible doit être diminué de la taxe sur l'escompte. Taux de l'escompte : taux de l'intérêt légal Prorata Temporis.

Indemnité légale pour frais de recouvrement 40EHT à l'occasion de tout retard de règlement, taux de l'escompte de retard : 1 fois le taux de l'intérêt légal prorata temporis.

IBAN : FR 70 3000 2068 2400 0006 6103 H64 - BIC : CRLYFRPP

S.A.S. FOUSSIER au capital de 1 000 000 Euros - 329 681 340 RCS LE MANS - SIRET 329 681 340 00173 - APE 4674A - N° TVA FR 22 329 681 340 - BLOI/2024